

NouvElles

Vol. 17, n° 1, Printemps 2009

Au sommaire

8 mars 2009 2
Journée internationale des femmes

Les femmes à la FTQ 6
CCF-FTQ
Rencontre biennale
Des honneurs bien mérités
Un travail décent

Conciliation travail-famille... 8
Nouvelle recherche
Colloque FTQ
Norme québécoise
Consultation

Santé et sécurité 10
Travailleuses immigrantes
Précarité
Travailleuses domestiques
Congés de maternité

Nouvelles brèves 12



HUGUETTE LATULIPE/PROMOTION INC., ILLUSTRATION: MARIE-EVE TREMBLAY, COLAGENE.COM

8MARS2009 2



Les femmes à la FTQ 6



À votre agenda 6 et 8

8 mars 2009 Journée internationale

Unies, mobilisées et certaines d'avancer¹!

Les 8 mars se suivent et... se ressemblent toujours un peu. À la FTQ, c'est «l'Occasion» pour les femmes dans nos syndicats et régions, nos militantes et nos membres, de se réunir, réfléchir, célébrer et revendiquer. Cette année ne fera pas exception et on ne changera certainement pas LE monde, sauf que... Et pourquoi pas, au fait?

Le thème et le visuel du 8 mars ont été inspirés au *Collectif 8 mars* par les menaces et les reculs que les femmes et les syndicats subissent depuis quelques années – le fameux *vent de droite* – et la nécessaire solidarité entre nous pour préserver nos acquis et poursuivre notre progression.

Action!

Cette année, la FTQ a décidé de mettre davantage le projecteur sur l'ACTION. D'une part, les remises en question des années précédentes se poursuivent et ce, dans un contexte de forte insécurité économique. D'autre part, nous avons à la FTQ des dossiers et activités majeurs pour les femmes en 2009 : la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine, un colloque sur la conciliation travail-famille, le portrait de la présence des femmes dans les structures syndicales à la FTQ et dans les syndicats, sans compter une nouvelle recherche-terrain sur la conciliation travail-famille élargie, le 8 mars, l'équité salariale et bien d'autres. Ce sera donc énormément de travail du côté des femmes et nous aurons besoin de vous.

Oui, en ce 8 mars, nous voulons célébrer nos victoires – souvent épiques –, et nous continuerons de revendiquer. Mais au-delà de ça, nous souhaitons voir les femmes participer encore davantage que par le passé aux activités syndicales organisées un peu partout et, de façon plus générale, de prendre part à la vie syndicale.

La FTQ espère une implication accrue des femmes partout où elles le peuvent, chacune selon ses possibilités et ses capacités. C'est à cette condition d'être *unies et mobilisées que nous pourrions vraiment progresser*.

1. Thème de 2009 choisi par le Collectif 8 mars, dont fait partie la FTQ.



CHACUNE, À SA MESURE, PEUT S'IMPLIQUER!

Vous ne savez pas comment vous impliquer syndicalement dans les dossiers qui concernent les femmes? Vous vous sentez plus ou moins à l'aise pour passer à l'action? Vous croyez ne pas être «à la hauteur»? Ne pas assez bien connaître les structures, les dossiers? Vous n'avez pas le temps? Ça ne vous concerne pas? Détrompez-vous!

On a *toutes* quelque chose à apporter: des qualités, des forces, des idées, des bouts de temps pour améliorer ou enrichir la vie syndicale et les conditions de vie et de travail des femmes. Des idées?

- ▼ devenir membre du comité syndical des femmes et y participer;
- ▼ se joindre aux activités syndicales pour les femmes (8 mars, rencontre biennale FTQ des femmes, colloques, sessions de formation, marche des femmes ou autres);
- ▼ organiser une activité pour les femmes de son milieu de travail, de son syndicat;

DÉPASSÉ, TOUT ÇA?

Plusieurs semblent trouver dépassées les idées et méthodes des organisations syndicales, y compris chez les femmes. Il y a sans doute du vrai là-dedans. Mais c'est beaucoup plus facile de critiquer que de s'engager. Vous voulez du nouveau? Pourquoi alors ne pas profiter de la situation pour vous impliquer dans le quotidien syndical, proposer des changements, innover? Par exemple, vous pouvez...

- ▼ suggérer des améliorations au site internet syndical, y travailler;
- ▼ organiser un facebook pour les travailleuses;
- ▼ suggérer des variantes (thèmes, moyens ou autres) pour les activités syndicales destinées aux femmes ou pour syndiquer d'autres travailleuses;
- ▼ faire valoir votre intérêt, vos idées pour des projets pacifistes, écologistes ou autres;
- ▼ faciliter des rapprochements entre votre syndicat et un autre groupe (féministe, communautaire, ethnique ou autre);
- ▼ acheter «local», «équitable», «de fabrication québécoise», «de fabrication syndicale» et en faire une promotion active autour de vous...

e des femmes

- ▼ prendre part à une manifestation, une marche organisée par la FTQ ou son syndicat;
- ▼ y distribuer des tracts;
- ▼ suggérer des projets de marrainage entre militantes expérimentées et d'autres, plus «débutantes», pour élargir la base d'action et favoriser la relève;
- ▼ répondre aux sondages/questionnaires distribués par le syndicat;
- ▼ signer des pétitions dénonçant les abus, reculs, menaces;
- ▼ participer aux campagnes de lettres ou de cartes postales (ex. : sur l'avortement ou la violence faite aux femmes);
- ▼ contribuer à la rubrique *Femmes* du journal syndical;
- ▼ faire des suggestions pour une activité, une conférence, des améliorations à apporter aux conditions de travail des femmes lors des négociations;

- ▼ dispenser de l'information auprès des travailleuses de son milieu;
- ▼ animer une table ronde ou un atelier lors d'une activité syndicale;
- ▼ devenir formatrice; etc.

Tous les gestes, petits et grands, comptent et peuvent faire la différence. L'expérience de la campagne électorale du nouveau président américain, Barak Obama, est assez inspirante à cet égard. C'est aussi ce qui fait le succès d'émissions de télévision comme *Donnez au suivant* (ou, dirions-nous, à la suivante!).

On l'entend souvent : l'important, c'est de participer. L'implication, c'est la clé. Chaque contribution, si minime soit-elle, permet d'augmenter sa confiance en soi, de créer des liens, de mieux comprendre, de mieux répartir les tâches et les responsabilités, d'éviter l'essoufflement et de garder l'espoir. En nous unissant et nous solidarissant ainsi, nous pouvons faire en sorte que les femmes soient de plus en plus visibles, fortes... et certaines d'avancer.

Et qui sait? Peut-être aurez-vous la piquêre et voudrez-vous ensuite vous présenter au comité exécutif de votre organisation...

À propos de la relève...

Lorsqu'il est question de relève, beaucoup ont tendance à l'assimiler à la jeunesse, ce qui n'est pas faux. Mais comme la relève est le remplacement d'une personne, d'une équipe par une autre dans un travail continu¹, pourquoi se limiter?

Peu importe notre âge ou notre provenance, toutes, autant que nous sommes, pouvons contribuer aux actions syndicales et à la recherche de solutions aux préoccupations des femmes.

Les plus jeunes d'entre nous ont la fougue, une énergie souvent débordante et l'impatience, dit-on, de changer le monde. Elles ont aussi une conception de la vie et du travail, des intérêts, des façons de faire et de communiquer qui diffèrent des femmes des générations précédentes.

Par ailleurs, au fil du temps, les «moins jeunes» ont cumulé tout un bagage d'histoire, de connaissances et d'expériences diversifiées. Elles ont contourné bien des obstacles et testé toutes sortes de stratégies. Ceci vaut également pour les femmes issues d'autres communautés culturelles. Enfin, plusieurs disposent maintenant de plus de temps, notamment pour s'impliquer.

Toutes, nous avons intérêt à apprendre les unes des autres. Il n'en tient qu'à nous d'innover, de réinventer notre action collective à notre image pour qu'ensemble, nous puissions améliorer notre condition.

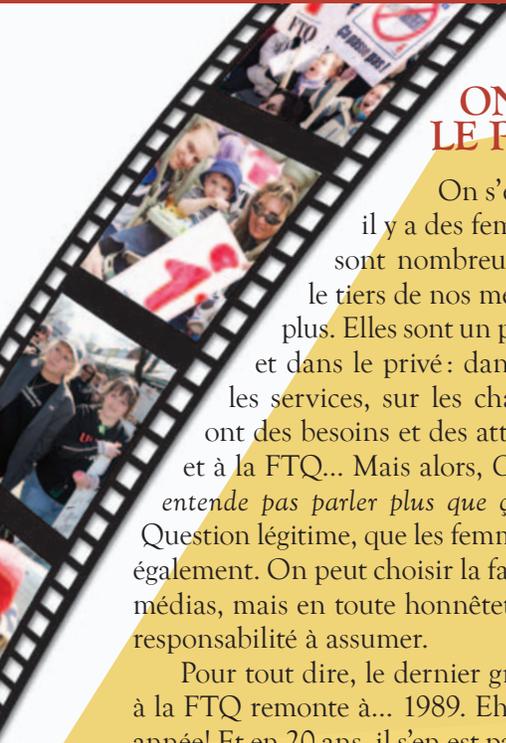
Oui, unies et mobilisées, on est certaines d'avancer!



ISABELLE GAREAU

1. Définition du Petit Robert, Dictionnaire de la langue française.

8 mars 2009 Journée internationale



ON SE REFAIT LE PORTRAIT!

On s'étonne souvent mais, oui, il y a des femmes à la FTQ! Oui, elles sont nombreuses; elles comptent pour le tiers de nos membres et peut-être même plus. Elles sont un peu partout, dans le public et dans le privé: dans les bureaux, les usines, les services, sur les chantiers... Oui, elles aussi ont des besoins et des attentes face à leur syndicat et à la FTQ... Mais alors, *Comment se fait-il qu'on n'en entende pas parler plus que ça?*, nous demande-t-on. Question légitime, que les femmes de nos rangs se posent également. On peut choisir la facilité et ne blâmer que les médias, mais en toute honnêteté, on a aussi une part de responsabilité à assumer.

Pour tout dire, le dernier grand portrait des femmes à la FTQ remonte à... 1989. Eh oui! Ça fait 20 ans cette année! Et en 20 ans, il s'en est passé des choses dans notre

monde. Pas étonnant donc que les femmes aient demandé à la FTQ d'en faire une mise à jour.

La FTQ démarre donc à cet effet un nouveau grand chantier, honorant une résolution de son dernier congrès. Les femmes veulent un portrait quantitatif et qualitatif, le plus exact et exhaustif possible, de leur présence dans les structures syndicales à la FTQ. Une version *améliorée* de celui de 1989!

Un comité mixte (Bureau de direction et Comité des femmes), présidé par le secrétaire général, René Roy, débute ses travaux en février. L'exercice sera long et nécessitera la bonne volonté et la collaboration de toutes et tous dans les syndicats et les régions.

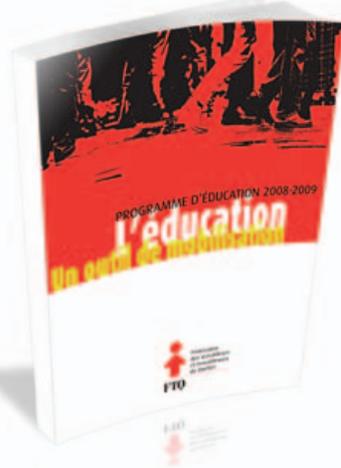
Comme nous souhaitons une participation optimale, nous ferons très certainement appel à vous à diverses occasions. Excellente façon de vous impliquer!

Plus de détails suivront. Visitez régulièrement le www.ftq.qc.ca, section *Femmes*, rubrique *Condition féminine*.

La formation FTQ et les femmes

La FTQ, ses syndicats et conseils régionaux dispensent diverses formations, de base et avancées, qui peuvent intéresser et outiller les femmes :

- ▼ conditions de vie et de travail des femmes;
- ▼ évaluation des tâches;
- ▼ les femmes et la santé et sécurité du travail;
- ▼ droits parentaux;
- ▼ harcèlement psychologique;
- ▼ équité salariale;
- ▼ prévenir l'épuisement professionnel; etc.



La durée et le coût varient en fonction des formations. Certaines sont même subventionnées. Informez-vous !

DE VAILLANCE ET DE CONSTANCE...

On a souvent l'illusion de «l'égalité-déjà-là», qu'on n'a plus besoin de se battre pour nos droits, sans compter que beaucoup méconnaissent l'histoire des luttes des femmes derrière ces droits. Or, saviez-vous que...

- ▼ grâce à une lutte acharnée d'un groupe d'entre elles, les femmes ont pu être reconnues comme des **personnes** au sens de la loi en 1929?
- ▼ ce n'est qu'après 27 ans de revendications, d'efforts et de persévérance que les femmes ont enfin obtenu en 1940 le **droit de voter au Québec** (elles pouvaient le faire depuis 1918 au Canada)?
- ▼ dès les années 1970, la FTQ réclamait l'**équité salariale** pour les travailleuses et avons dû attendre 1996 pour obtenir la Loi proactive au Québec (mais nous ne l'avons toujours pas au fédéral)?



e des femmes

Profitez de votre 8 mars!

Pourquoi ne pas profiter de votre activité du 8 mars pour vous préparer et vous impliquer dans le portrait des femmes chez vous, dans votre section locale, votre syndicat, votre région? Voici quelques suggestions :

- ▼ petite recherche (nombre de femmes sur le nombre total de membres, statut d'emploi, type d'emploi, catégorie d'âge, statut civil, salaire horaire, type d'avantages sociaux, etc.);
- ▼ information sur la présence des femmes dans les structures et activités syndicales (nombre, postes élus occupés, nominations aux divers comités, activités où les femmes participent, etc.);
- ▼ discussion ou sondage sur les besoins et les attentes des femmes;
- ▼ discussion ou sondage sur les conditions nécessaires aux femmes pour s'impliquer syndicalement; etc.

▼ les femmes de l'Alliance de la fonction publique du Canada ont obtenu gain de cause en **équité salariale** après près de 20 ans de luttes contre leur employeur, le gouvernement fédéral?

▼ la FTQ revendiquait un réseau de **services de garde** gratuit dès le milieu des années 1970, réseau mis en place graduellement au Québec à partir de 1997?



▼ après bien des années de luttes, les femmes ont obtenu le droit à l'**avortement** en 1988, droit encore remis en question en 2008 par le gouvernement conservateur de M. Harper?



HUGUETTE LATULIPE/PROMOTION INC., ILLUSTRATION: MARIE-EVE TREMBLAY, COLAGENE.COM

Assurez-vous de prendre des notes, le cas échéant. Elles vous seront certainement très utiles en temps opportun pour contribuer à la mise à jour de ce grand portrait FTQ.

▼ les travailleuses d'entreprises de compétence fédérale n'ont toujours pas les mêmes droits que celles d'entreprises provinciales en matière de **retrait préventif** pour les travailleuses enceintes?

▼ au Québec en 2006, les travailleuses continuaient de recevoir en moyenne 76% du **salaire** des hommes?

Non, nos droits ne nous ont pas été donnés sur un plateau d'argent! Nous avons dû nous mobiliser plus d'une fois pour les obtenir et nous devons continuer de le faire pour les garder. On a encore du travail à faire... *Unies et mobilisées...*



Les fem

GROS PROGRAMME POUR LE CCF-FTQ!

Trois-Rivières accueillait les membres du Comité de condition féminine de la FTQ les 3 et 4 novembre dernier pour leur réunion spéciale.

Plusieurs membres étant relativement nouvelles, le CCF-FTQ souhaitait donc faire le point et échanger sur ses mandats, rôles et responsabilités, sur son fonctionnement, les liens entre les diverses composantes en condition féminine et avec les instances de la FTQ. Tous ces sujets ont été présentés et discutés lors de la première journée.

Par ailleurs, à sa réunion tenue lors du dernier congrès de la FTQ, le Comité avait également manifesté le désir de se pencher sur les divers visages du ressac à l'endroit des femmes, du féminisme, de nos droits et acquis. La lourde tâche a incombé à deux invitées. D'une part, M^{me} Charlotte Thibault de l'École Nationale d'Administration Publique a offert une brève formation sur la méthode de l'analyse différenciée selon le sexe (ADS). D'autre part, Mme Francine Descarries, du département de sociologie à l'UQAM, en a inspiré plus d'une avec l'histoire du féminisme et de la place des femmes dans la société et dans nos syndicats jusqu'à aujourd'hui... ce qui a suscité bien des commentaires et discussions!

Clôturent la rencontre, le président de la FTQ, Michel Arsenault, a rappelé son soutien aux femmes de la FTQ, aux dossiers qu'elles portent et aux actions qu'elles mènent. Il a notamment souligné l'importance du dossier de la conciliation travail-famille, de la place des femmes à la FTQ ainsi que du défi de la syndicalisation des travailleuses.



Le président de la FTQ, Michel Arsenault, et la présidente du CCF-FTQ, Louise Mercier, lors de la rencontre spéciale du 4 novembre 2008.

Notez immédiatement à votre agenda...

10 novembre 2009

Rencontre biennale FTQ de réflexion en condition féminine
Hôtel Delta Montréal



Non, vous avez bien lu : ce n'est pas une erreur! Habituellement, la Biennale dure deux jours. Exceptionnellement cette fois-ci, sur recommandation du Comité de la condition féminine de la FTQ, elle sera écourtée d'une journée et juxtaposée au Colloque FTQ sur la conciliation travail-famille.

Cette mesure d'exception vise à favoriser la participation du plus grand nombre de femmes possible à ces deux événements. Non seulement les femmes avaient-elles identifié la conciliation travail-famille comme leur grande priorité à la dernière Biennale, mais elles l'ont réitéré dans une résolution au dernier congrès FTQ en demandant de tenir un colloque sur le sujet.

Plus de détails sur la conférence des femmes FTQ et les modalités d'inscription à venir. Consultez régulièrement le portail FTQ, section Femmes, rubrique Biennale.

Des honneurs bien mérités!

Il y a quelque temps, l'une des nôtres, M^{me} Louise Luneau (SCFP/Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec), recevait, du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, le prix *Alexina-Croteau*, une reconnaissance pour les femmes engagées.

Ce prix souligne le travail de femmes qui se sont démarquées par leur engagement constant pour la cause des femmes dans le développement local et régional. Il rappelle aussi l'importance pour les femmes de prendre leur place, de s'impliquer à leur manière et à leur mesure.



mmes à la FTQ



PHOTOS JEAN LAVERDIÈRE

BRANCHEZ-VOUS SUR LA SECTION Femmes !

Saviez-vous que depuis sa création, le portail FTQ présente une section Femmes : www.ftq.qc.ca/femmes remplie de sujets allant de la santé des travailleuses à la conciliation travail-famille, du 8 mars aux femmes dans des emplois dits non traditionnels, de l'équité salariale aux violences, etc. ?

Le Service de la condition féminine de la FTQ en effectue régulièrement les mises à jour pour que vous puissiez mieux suivre l'évolution des dossiers et connaître les nouveautés.

Des exemples ? Une nouvelle rubrique sur la mondialisation, les développements sur les récentes menaces au droit à l'avortement (projet de loi C-484), la FTQ et le concours *Chapeau, les filles!*, et bien d'autres...

Consultez-le régulièrement; c'est tout à fait gratuit, profitez-en... Bonnes visites!



Un travail décent, une vie décente pour les femmes

La FTQ supporte et participe à la campagne mondiale de deux ans de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), qui se poursuit cette année. Cette campagne vise à

- ▶ promouvoir le travail décent pour les femmes et l'égalité entre les sexes dans les politiques et conventions de travail; et
- ▶ atteindre l'égalité de genre dans les structures, politiques et activités syndicales ainsi qu'une syndicalisation accrue des femmes et davantage de femmes dans les fonctions élues.

Pour la FTQ, c'est une véritable opportunité pour renforcer l'égalité entre hommes et femmes sur les lieux de travail et dans les syndicats.

Il est maintenant démontré que les campagnes visant expressément les femmes et les questions qui présentent une priorité pour elles permettent notamment

- ▶ d'augmenter le nombre de femmes affiliées de près de 150%; et
- ▶ d'encourager les organisations syndicales à améliorer les lois du travail, supprimer les politiques et pratiques discriminatoires, et prendre des mesures visant la protection de la maternité, les soins aux enfants, l'équité salariale, la protection contre les harcèlements, etc.

POURQUOI LE TRAVAIL DÉCENT EST-IL SI IMPORTANT ?

Toute personne devrait pouvoir avoir un emploi qui lui permette de mener une vie digne et répondre à ses besoins essentiels et ce, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. On parle ici d'emplois de qualité, convenablement rémunérés, offrant sécurité du travail et protection sociale pour elles-mêmes et leurs familles.



GILLES CHAMPEAU

Pendant de nombreuses années, Louiselle a siégé au Comité des femmes de la FTQ. Militante syndicale et féministe convaincue, elle a défendu – et continue de défendre – avec conviction, détermination et une grande disponibilité les intérêts des femmes de la FTQ, de sa région, de son syndicat. Louiselle n'a jamais rechigné pour donner un coup de main et pleinement participer aux réflexions et aux actions, au contraire!

Chère Louiselle, ce prix te revenait de droit et nul doute que tu sauras en inspirer beaucoup d'autres à l'action! Toutes nos félicitations!

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE



C'EST REPARTI!

Nouvelle recherche-terrain FTQ

Le Service de la condition féminine de la FTQ initiait en 2008 une nouvelle recherche sur la conciliation travail-famille avec une équipe multidisciplinaire renouvelée de *L'invisible qui fait mal* de l'UQAM.

Cette fois, la FTQ veut pousser la recherche du côté de la «famille élargie» pour tenir compte non seulement du vécu des travailleurs et travailleuses ayant de jeunes enfants, mais également de nos membres qui ont des ados ou prennent soin d'un proche malade ou vieillissant, handicapé, etc. Nous avons aussi privilégié le secteur des services à cause des horaires irréguliers et imprévisibles que l'on y retrouve souvent et qui peuvent rendre pénible cette conciliation.

Nous avons déjà identifié quelques entreprises, contacté et rencontré les syndicats concernés, débuté les entrevues avec des travailleurs et travailleuses, et tenu un premier groupe-témoin. Une analyse juridique est aussi en cours et porte sur les conventions collectives, les arbitrages de griefs en matière de conciliation travail-famille, l'application des politiques publiques et d'entreprises, de même que les lois et règlements.

Il s'agit, bien sûr, d'une recherche-terrain à long terme, mais si tout va comme nous l'espérons, nous prévoyons présenter quelques résultats préliminaires lors du Colloque FTQ sur la conciliation travail-famille en novembre prochain. Notre objectif ultime est d'apporter des éléments de solutions concrets afin que nos membres puissent mieux concilier leur vie professionnelle avec leur vie familiale, personnelle et sociale.

ÇA TOUCHE PRATIQUEMENT TOUT LE MONDE!

La conciliation, c'est plus que le soin aux enfants. C'est aussi prendre soin des

- ▼ parents âgés ou en perte d'autonomie;
- ▼ ados;
- ▼ conjoints ou conjointes;
- ▼ proches malades, diminués ou ayant des besoins particuliers; etc.

COLLOQUE FTQ SUR LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

À vos agendas!

La FTQ tiendra un colloque sur la conciliation travail-famille les 11 et 12 novembre 2009 à l'Hôtel Delta Montréal.

Très attendu, ce colloque fait écho à la grande priorité ressortie lors de la Biennale des femmes de 2006, et honorera l'une des résolutions du dernier congrès de la FTQ sur la conciliation travail-famille, également portée par les femmes.

Ensemble de nos membres y est convié : les hommes comme les femmes, et les plus jeunes comme les moins jeunes. Nous voulons axer nos efforts sur un soutien optimal et pragmatique pour nos membres dans leurs milieux de travail.

Plus d'information à ce sujet dans les semaines à venir...

En attendant, assurez-vous d'être des nôtres et réservez dès maintenant votre place!



Bientôt une norme québécoise



Des représentants et représentantes syndicaux, patronaux, universitaires, communautaires et gouvernementaux se réunissent régulièrement depuis mai 2008 pour créer une norme québécoise sur la conciliation travail-famille. La FTQ y est représentée par son Service de la condition féminine. Les travaux sont coordonnés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), mandaté par le ministère de la Famille et des Aînés.

Par cette norme, on veut encourager les entreprises à développer davantage de bonnes mesures et pratiques pour favoriser la conciliation travail-famille. La FTQ souhaite que cette norme entraîne de réelles améliorations en milieu de travail pour les travailleurs et travailleuses ayant des responsabilités familiales et parentales.

CONSULTATION EN VUE Impliquez-vous!

Une fois le projet de norme terminé – ce qui devrait être dans un avenir très proche – le BNQ tiendra une consultation publique. Tous les groupes concernés – entreprises, syndicats, groupes de femmes – peuvent réagir au contenu proposé en vue d'une version finale.

Nous vous invitons fortement à faire valoir votre point de vue sur ce projet de norme. Il vous suffira d'aller à la section Femmes du portail FTQ, rubrique *Conciliation travail-famille*, et de cliquer sur :

http://www-es.criq.qc.ca/pls/owa_es/ncw_enquete_publicue.liste?p_lang=fr

C'est une excellente façon de vous impliquer dans l'action syndicale et d'influencer les politiques qui touchent notre qualité de vie au travail et hors travail.

Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait

L'une des grandes orientations de la politique gouvernementale de 2006 sur l'égalité entre les femmes et les hommes porte sur la conciliation travail-famille. Son but est d'encourager les milieux de travail à instaurer des mesures et des pratiques de conciliation travail-famille et de reconnaître les meilleures pratiques en la matière. La FTQ y travaille pour vous... et avec vous!

DES CHIFFRES QUI PARLENT!

Selon une récente étude¹, il est prouvé que tenter de conjuguer réussite professionnelle et respect des obligations familiales crée beaucoup de stress. De plus :

- ▼ 44% des Canadiennes et Canadiens estiment que leur travail a des répercussions négatives sur leur vie familiale, compte tenu des changements économiques, technologiques et sociaux ayant complètement transformé le monde du travail et accentué les pressions sur les parents et les familles;
- ▼ les pratiques de gestion visant à augmenter la productivité et la compétitivité peuvent mener au surmenage professionnel et Internet, le téléphone cellulaire et le Blackberry empiètent de façon de plus en plus marquée sur la vie familiale;
- ▼ depuis 1996, la proportion de parents peinant à concilier travail avec famille augmente de façon continue, étant passée de 46% alors à 61% maintenant.
- ▼ selon Statistique Canada², plus de deux millions de personnes prennent soin d'une personne proche, principalement un parent âgé. Parmi ces personnes, la majorité sont des femmes; deux sur trois occupent un emploi; et le quart ont des enfants de moins de 15 ans à leur charge.

Les travailleuses et travailleurs québécois sondés³ récemment ont indiqué que pour les années à venir, les priorités des syndicats devraient être :

- ▼ conciliation travail-famille (56%)
- ▼ qualité de vie au travail (42%)
- ▼ santé et sécurité du travail (37%)

1. Barrette, Jacques, *Conciliation travail-famille : qu'en savons-nous vraiment?*, pour l'Institut Vanier de la famille, Ottawa, janvier 2009.

2. <http://mieuxvivre.sympatico.msn.ca/Bell.Sympatico.CMS/Print.aspx?type=feed&lang=fr>, *Les aidants naturels et le burn-out*, 2 janvier 2008.

3. Sondage CROP pour l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, octobre 2008.

Santé et sécurité du

À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEUSES IMMIGRANTES!

Le 28 mai 2008, la direction de la section locale 1998 du syndicat des Teamsters accueillait avec enthousiasme les résultats d'une recherche sur la santé et sécurité des travailleuses immigrantes dans l'industrie du vêtement. Il s'agit d'une recherche-terrain menée par une équipe de chercheuses de l'UQAM, Stéphanie Premji, Karen Messing et Katherine Lippel, réalisée à l'initiative et en collaboration avec le Service de la condition féminine de la FTQ.

La recherche traite, entre autres, de l'impact des exigences élevées de production dans le secteur du vêtement. Elle présente les multiples contraintes qui poussent les travailleurs – et surtout les travailleuses – à utiliser des stratégies individuelles trop souvent néfastes pour leur propre santé. Elle se penche également sur les politiques et moyens pensés et instaurés par le syndicat pour tenir compte de la diversité ethnique dans l'entreprise. Enfin, elle préconise diverses pistes d'action, tant pour le monde syndical que patronal et gouvernemental.



MARIO AYALA

Aline Lachapelle, présidente de la section locale 1998 (Teamsters), Sylvie Lépine, FTQ, Stéphanie Premji, chercheuse principale, Karen Messing, chercheuse, Carole Gingras, FTQ. Hors photo: Mario Ayala.

Objectifs de l'étude

- ▼ Mieux comprendre l'influence de l'organisation du travail, plus particulièrement la rémunération à la pièce, sur la santé musculo-squelettique;
- ▼ identifier le rôle de l'ethnicité et du genre dans cette dynamique et mieux cerner les besoins;
- ▼ présenter des approches syndicales gagnantes en milieu majoritairement immigrant et féminin;
- ▼ affermir les liens entre le syndicat et les travailleurs et travailleuses immigrants;
- ▼ exporter les connaissances à d'autres milieux de travail FTQ.

Stratégies individuelles souvent désastreuses pour la santé...

- ▼ éliminer ses pauses;
- ▼ s'empêcher d'aller à la toilette pour gagner du temps et produire davantage;
- ▼ étirer régulièrement les heures normales de travail, etc.

La FTQ, présente depuis les débuts!

Le 8 mars 2006, les aides domestiques lançaient la campagne CSST pour les travailleuses domestiques pour réclamer le droit aux indemnités de la CSST en cas d'accidents de travail. La FTQ leur a manifesté un appui soutenu et participé à diverses rencontres, conférences de presse, manifestations, forums, etc.

De préciser la vice-présidente FTQ, Louise Mercier: «Encore aujourd'hui, les aides domestiques forment une catégorie à



SARAH BELANGER

part, exclue de la portée de la LATMP. Elles ne sont pas reconnues comme des *travailleurs* au sens de la Loi parce qu'elles sont embauchées par des particuliers et travaillent dans les résidences personnelles de ceux-ci et pour leurs fins. Par ailleurs, ces particuliers ne sont pas considérés comme des *employeurs*, et les résidences, pas comme un *lieu de travail*. Ils ne sont donc pas tenus de payer de cotisations à la CSST.»

travail

TRAVAILLEUSES SOUS COMPÉTENCE FÉDÉRALE ET CONGÉS DE MATERNITÉ

Une décision importante

Une décision du Tribunal canadien des droits de la personne de juin 2008 corrige enfin une injustice à l'endroit de nombreuses fonctionnaires fédérales. La décision porte essentiellement sur le caractère discriminatoire du calcul de la «période de travail».

En effet, depuis la fin de 2002, les futures mères qui s'absentaient du marché du travail pour enfanter voyaient leur avancement de carrière retardé ou étaient privées d'un poste permanent. Dorénavant, le gouvernement fédéral devra reconnaître les congés de maternité et les congés parentaux comme «temps de service» pour l'obtention d'un emploi permanent dans la fonction publique. Les pratiques d'embauche dans la fonction publique fédérale devront également être revues. Davantage de fonctionnaires pourront donc bénéficier des avantages d'un emploi permanent et de meilleures conditions de travail.

Il semble donc que la politique du Conseil du trésor n'ait pas passé le test de l'analyse différenciée selon le sexe... La décision du Tribunal ne fait que confirmer la nécessité de procéder à une ADS pour s'assurer de l'absence de discrimination *avant* d'adopter des politiques!!!

Nous nous réjouissons du fait que le Conseil du trésor n'en ait pas appelé de cette décision.

LA PRÉCARITÉ, DAVANTAGE FÉMININE...

L'emploi à durée déterminée est la porte d'entrée principale à la fonction publique. Or, *plus de 60%* des personnes qui occupent des emplois à durée déterminée *sont des femmes!* Avant la refonte de 2002, les employées nommées pour une période déterminée éprouaient de la difficulté à faire des projets d'avenir, à obtenir des hypothèques et à fonder une famille.

Les temporaires et les surnuméraires coûtent moins cher à l'État-employeur, sont plus faciles à embaucher... et à congédier!

25 000 travailleuses domestiques exclues de la Loi

Décembre 2008 : La Commission des droits et libertés de la personne du Québec publie un avis en faveur de l'inclusion des domestiques et des gardiennes dans la *Loi sur les accidents de travail et des maladies professionnelles* (LATMP).

Immigrantes pour la plupart et connaissant très peu le français, les travailleuses domestiques sont isolées, invisibles, particulièrement vulnérables aux abus et souvent très mal informées de leurs droits. Selon la Commission, elles vivent une triple discrimination fondée sur le sexe, le revenu et l'origine ethnique, ce qui contrevient à l'article 10 de la Charte. Leurs minables conditions de travail compromettent leur droit à la sûreté, à l'intégrité et à la dignité.

La Commission recommande au gouvernement du Québec d'inclure le personnel domestique et les gardiennes dans la LATMP, à l'instar de tous les autres travailleurs et travailleuses.



GABRIEL ROBICHAUD

PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ CHEZ LES AIDES DOMESTIQUES

- ▼ blessures découlant de chutes;
- ▼ harcèlement psychologique;
- ▼ douleurs aux muscles et articulations (dos, épaule, bras);
- ▼ allergies aux produits chimiques domestiques;
- ▼ brûlures et coupures, etc.



J'ajoute mon nom à la liste...

Le Service de la condition féminine désire constituer une liste à partir d'adresses électroniques des militantes FTQ afin d'améliorer nos communications lors de campagnes d'information, de mobilisation ou autres, liées aux préoccupations des femmes. Si vous êtes intéressée, indiquez-le-nous au mmessier@ftq.qc.ca.

Par ailleurs, si vous désirez recevoir le bulletin *NouvElles* par voie électronique, il suffit de nous le faire savoir sur mmessier@ftq.qc.ca et nous laisser toutes vos coordonnées.

PLACE AUX JEUNES FÉMINISTES

Toujours Rebelles

En octobre dernier avait lieu à Montréal le premier rassemblement pancanadien de jeunes femmes féministes de 14 à 35 ans. Plus de 500 jeunes femmes de partout à travers le Québec et le Canada ont discuté pendant trois jours d'enjeux les concernant : pauvreté, féminisme, montée de l'anti-féminisme, violences, etc.

À l'issue de la rencontre, un manifeste des jeunes féministes a été adopté. Téléchargez-le à partir du www.rebelles2008.org.

Déterminées, les jeunes *Rebelles* ont décidé de poursuivre sur leur lancée à l'occasion du prochain 8 mars, avec des actions décentralisées dénonçant les dangers de la montée de la droite.



Victoire! LA CHARTE QUÉBÉCOISE EST MODIFIÉE...

10 juin 2008 : L'Assemblée nationale du Québec adopte à l'unanimité le projet de loi 63 modifiant la *Charte des droits et libertés de la personne*. Le mot *femme* et l'expression *égalité entre les femmes et les hommes* sont désormais inclus dans le préambule de la Charte.

Cet effort de clarté pourra éliminer bien des interprétations et réactions malheureuses. Ainsi, l'égalité entre les femmes et les hommes primera tous les autres motifs possibles de discrimination et tous les droits reconnus par la Charte devront être appliqués également aux deux sexes.

Ce renforcement de la Charte découle des incidents qui ont entraîné la mise sur pied de la Commission Bouchard-Taylor sur les pratiques d'accommodements raisonnables. Le rapport de cette

Commission stipule que l'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs fondamentales sur lesquelles doivent reposer les relations sociales au Québec.

Victoire symbolique peut-être, mais tellement réconfortante en ces temps où plusieurs de nos droits et acquis sont remis en question!



On garde en tête...

La *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec, adoptée en 1975, interdit toute discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grosseur, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge.

«NouvElles» est produit par le Service de la condition féminine de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Rédaction : Carole Gingras et Sylvie Lépine

Collaboration : Chantal Bertrand

Graphisme : www.AnneBrisette.com

Impression : Atelier Québécois inc.

Tirage : 11 000 exemplaires

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, Montréal, Québec H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000 • Télécopieur : 514 383-0502

www.ftq.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1195-8243